



## Mésentente accrochage de rétroviseur

Par **Eilla**, le **11/05/2015** à **14:34**

Bonjour

Hier J'ai eu un accrochage de rétroviseur avec un homme qui conduisait une 405 blanche il ne s'est pas arrêté J'ai dû faire demi-tour pour relever sa plaque

Cet accrochage a eu lieu dans une rue où le passage de trois voitures n'est pas possible avec des voitures en stationnement d'un seul côté de la route qui se garent généralement à cheval sur le trottoir pour permettre les deux sens de circulation

Les véhicules étaient stationnés du côté de cet homme

Après de nombreux coups de klaxon il s'est arrêté et m'a dit qu'il refusait de remplir un constat j'ai donc appelé la police qui m'a juste dit de prendre le numéro de plaque et d'aller déposer plainte

J'avise donc la personne qui déclare vouloir faire de même

Pensant que les plaintes n'étaient pas possibles le dimanche j'attends et me décide à aller vérifier

Les policiers m'informent qu'au vu d'un échange verbal le délit de fuite n'est pas valide que je dois me rapprocher de mon assurance

Le temps que je revienne à nouveau sur les lieux il n'y avait plus de piétons présent au moment de l'accident

Puis-je déposer une plainte pour un autre motif que délit de fuite ?

Si je trouve des témoins personnes habitant dans cette rue qui certifient qu'il y avait bien des voitures en stationnement sur la route cela m'aidera-t-il dans les procédures

Merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **11/05/2015** à **14:37**

Bonjour,

Bon, encore des bleus qui ne veulent pas se fatiguer et qui répondent n'importe quoi.

Je vous invite à lire le dossier relatif au "délit de fuite" sur ce présent forum.

Par **chaber**, le **12/05/2015** à **07:13**

Bonjour

[citation] Les policiers m informent qu au vu d un échange verbal le délit de fuite n est pas valide que je dois me rapprocher de mon assurance [/citation]

Sans éléments probants les assureurs appliquent un partage à 50%, d'où malus pour vous de 12.5%.

Compte tenu du coût d'un rétroviseur ce n'est pas une bonne décision. A vous de voir.